

Justice | Ultime audience au procès des « treize de Clabecq » devant la cour d'appel de Bruxelles

La fin de l'histoire est proche pour D'Orazio & Co.

Un dialogue de sourds peut donc survivre à plus de 60 audiences. Le 22 mai, la cour décidera du sort des « derniers des Forges », et clôturera ainsi un chapitre. Le dernier, sans doute, de D'Orazio & Co.

OLIVIER VAN VAERENBERGH

Encore un murmure, et j'évacue cette salle ! Ici, c'est encore l'Etat de droit ! On a le respect de la parole d'un autre ! Encore une fois, une des dernières probablement, le président de la cour d'appel de Bruxelles Jean-Pierre Collin aura dû hausser le ton pour redonner un semblant de sérénité à sa salle d'audience. Une salle à nouveau archicomble, et à nouveau vouée à la cause des 13 anciens délégués des Forges de Clabecq, déclarées en faillite en janvier 1997. Ce mardi en effet avaient lieu, et au finish, les ultimes plaidoiries quant à la quarantaine de préventions retenues contre les 13 délégués syndicaux à la suite des manifestations et incidents qui succédèrent au désastre social que fut la fermeture de Cla-



Chemise, chandail et verbe haut : Roberto reste fidèle à lui-même. Photo A. Dewez.

becq. Avant cette intervention, la salle s'était une nouvelle fois tiré une balle dans le pied pendant la prise de parole de M^e Hirsch, défenderesse d'Alain Zenner, l'ancien curateur ici partie civile. Soudain, les insultes se glissent entre les dents du public, ordurières, hors de propos. Pathéti-

que revers de cette haine de classes qui hante les travées, et parfois les débats. Délits de droit commun, ou procès politique ? La cour devra trancher entre le capital et l'être humain, pour paraphraser M^e Graindorge, l'un des avocats des prévenus.

Celui-ci a ainsi estimé qu'aucun

prévenu n'était coupable au sens que l'on donne à ce terme, citant en vrac La Commune, Karl Marx, les grandes grèves de 60, la Marche blanche, Julos Beaucarne, Gino Russo et le suicidé de la Sabena pour prouver que c'est cette réalité-là que vous allez juger. Des hommes et des femmes qui ont voulu sauvegarder l'emploi, poursuivis aujourd'hui, dans un procès historique, sur base d'une loi scélérate, une loi bourgeoise votée sans le moindre député socialiste ou travailleur, pour se protéger et contrôler 90 % de la population (le 66 quater, sur les provocations verbales, NDLR).

Plus concrètement, ses collègues sont, eux, longuement et une ultime fois revenus sur les détails des préventions : destruction de propriété immobilière en bande, entrave méchante, rébellion en bande, coups et blessures à agents, coups et blessures volontaires... Autant de préventions qu'il convient selon eux d'abandonner : faux témoignages, prescription, criminalisation médiatique, gendarmes juges et parties, irrecevabilité, absence

de juge d'instruction, délai raisonnable... les raisons ne manquent pas. Les « 13 de Clabecq » doivent tous être acquittés.

Roberto D'Orazio, lui, n'a pas résisté à prendre une dernière fois la parole devant ses juges et sa poignée de fidèles dévoués corps et âmes — d'autres délégués FGTB le soutenaient encore en manifestant le matin même devant le palais de justice de Charleroi, promettant des actions d'une ampleur différente en cas de condamnation.

Le camarade Roberto, seul à ne pas avoir besoin de micro, fait les cent pas, invective. Il n'est pas gentil, il fait peur D'Orazio ? La peur vient de la méconnaissance. Avoir peur de D'Orazio, c'est avoir peur du monde du travail. Selon lui, il s'agissait de se mettre debout pour faire face aux difficultés. Je ne minimise pas, je remets ces faits à leur juste valeur. Je suis depuis cinq ans au chômage. Je n'ai menacé personne. Je n'ai frappé personne. La cour en décidera le 22 mai. •